

Les employeurs parlent sans filtre : «un CV Sciences Po, je ne le regarde même plus»

écrit par Jules Ferry | 3 septembre 2024





Sciences Po Paris bloquée en 2022 à l'occasion des présidentielles

Tiens donc, Sciences Po, ce nid d'antifas et de pro-palestiniens n'a plus la cote.

La roue tourne et cette information glissée à demi-mots dans la presse en fera sourire plus d'un !

[Figaro du 2 août 2024](#)



Réservé aux abonnés

«Un CV Sciences Po, je ne le regarde même plus» : quand le monde des affaires prend ses distances avec Sciences Po

SCIENCES PO, UNE INSTITUTION DANS LA TOURMENTE

La crise de gouvernance au sein de l'institution et les secousses à répétition inquiètent les milieux d'affaires. Jusqu'à porter atteinte à la valeur du diplôme ?

L'école qui s'est donné pour mission de former l'élite politique française est secouée par une succession de crises depuis la mort de Richard Descoings. Trois ans après le scandale de l'affaire Duhamel, Mathias Vicherat a été à son tour contraint à la démission. **Et l'activisme militant de certains étudiants pro-palestiniens a terni l'image de l'institution au point d'éloigner d'importants mécènes.**



Voici en un titre de presse ([JDD](#)) à quoi ressemble cet "activisme militant de certains étudiants pro-palestiniens" (mars dernier):

SOCIÉTÉ

« Ne la laissez pas rentrer, c'est une sioniste » : Sciences Po Paris bloqué par des étudiants propalestiniens

Mardi matin, des dizaines de militants soutenant la cause palestinienne ont bloqué un amphithéâtre de la célèbre école parisienne. La direction a condamné cette action et a menacé de sanctions « certains étudiants ».



Depuis l'attaque du Hamas en Israël, le 7 octobre 2023, plusieurs incidents liés au conflit ont été répertoriés à Sciences Po. À Paris, des échauffourées ont opposé des militants propalestiniens à des membres de l'UEJF, en novembre dernier.

À Menton (Alpes-Maritimes), des étudiants propalestiniens avaient diffusé, le 10 octobre, un tract comparant les combattants du Hamas à « des résistants palestiniens de Gaza ».



Après, ces pro-Hamas (incultes, en plus) vont se plaindre de ne pas être embauchés !!!

Franchement, qui aimerait avoir ce genre de salariés ou de collègues, tels qu'on les voit ici en avril 2024 ?

*Malgré les annonces d'évacuation, la mobilisation ne faiblit pas à Science Po [#SciencePo](#) [#Gaza](#)
pic.twitter.com/KMhJEAJlBh*

– *AgenceMediaPalestine (@AgenceMediaPal) [April 26, 2024](#)*

En cette rentrée de septembre 2024, ils en remettent une couche !

“Bravo” crient les islamo-gauchistes qui excitent la foule !

Bravo aux étudiants Sciences Po Paris qui dès la pré-rentrée se mobilisent à nouveau contre le génocide à Gaza.

Rien ne fera taire les voix de la paix, ni les menaces, ni la répression.

Face au génocide et aux complicités de génocide, une seule solution : la mobilisation ! pic.twitter.com/qPgE40Z5TB

– Thomas Portes (@Portes_Thomas) [August 31, 2024](#)



“Etudiant de Sciences Po cherche location...”

Et pour trouver une location, ils font comment, les “militants pro-palestiniens”?

Le “monde des affaires” peut crier haut et fort que les CV Science Po vont directement à la poubelle.

Pour les propriétaires qui louent à des étudiants, c’est l’omerta.

En effet, il est interdit de discriminer, suivant les 28 critères de la loi :

Qu'est-ce qu'une
discrimination ?



**C'EST UNE INÉGALITÉ
DE TRAITEMENT FONDÉE
SUR UN CRITÈRE INTERDIT
PAR LA LOI :**

Origine, ethnie, nationalité, nom de famille, apparence physique, handicap, perte d'autonomie, état de santé, âge, situation et composition familiale, lieu de résidence, particulière vulnérabilité économique, domiciliation bancaire, sexe, orientation sexuelle, convictions religieuses, identité de genre, opinions politiques, activités syndicales...



« L'agence a refusé mon dossier parce que mes parents, qui sont mes garants, habitent en Guadeloupe. »



« Quand j'ai dit que je vivais seule avec mon fils de 5 ans, on m'a répondu que le logement n'était plus disponible. »

Tout refus d'une candidature n'est pas forcément une discrimination : le/la propriétaire a le droit de choisir ses locataires mais en se fondant sur des critères objectifs.

Un propriétaire qui confesserait ne pas louer à un étudiant car il est inscrit à Sciences Po s'exposerait à trois ans d'emprisonnement et 45.000 € d'amende !

(Et ce n'est pas ici que l'on trouvera un quelconque encouragement à pratiquer ce genre de discrimination).

Mais on peut imaginer qu'individuellement, les propriétaires qui reçoivent 500 candidatures pour un studio tiquent un peu à l'idée à donner leur bien en location à des énergumènes pro Rima Hassan !

“ Rima, Rima, Sciences Po est avec toi” ☐☐ force à vous et merci du soutien pic.twitter.com/QIcJbFt60d

– Rima Hassan (@RimaHas) [April 25, 2024](#)

Est ce pour cette raison que les “courageux” petits bourgeois de Sciences Po militent avec capuche de racaille et visage masqué ?

En direct de Sciences Po Lyon 📷 pic.twitter.com/9lx0zbPTJx

– Rima Hassan (@RimaHas) [May 2, 2024](#)